

FICHE DE POSTE

RESPONSABLE POLE SUIVI OUVRAGES GEMAPI /PLUVIAL

I. OBJECTIFS :

Sous la responsabilité du Responsable Exploitation Cycle de l'Eau, le responsable du pôle Suivi Ouvrages GEMAPI/Pluvial suit et contrôle la mise en œuvre de la politique d'exploitation décidée par les élus pour la GEMAPI et les Eaux Pluviales Urbaines

II. MISSIONS :

Mission 1 – Organiser et assurer la mise en œuvre de la politique d'exploitation GEMAPI et Eaux Pluviales Urbaines

- Planifier la réalisation des obligations réglementaires en termes d'exploitation
 - Organiser la surveillance et suivi régulier de l'état des cours d'eau et des ouvrages ainsi qu'en cas de crue annoncée sur le territoire (déplacement, interventions, suivi post-crues, etc.) ;
 - Programmer et coordonner l'entretien des ouvrages (entretien des espaces verts, des équipements d'auscultation ou de métrologie...),
 - Coordonner les astreintes de sécurité GEMAPI dans la cadre la surveillance en crue des ouvrages hydrauliques,
 - Préparation et pilotage des travaux de réparation ou d'amélioration des équipements au regard des études réalisées en collaboration avec le service Travaux/Réseaux et Etudes ;
 - Élaboration et gestion des marchés de prestations de maintenance des réseaux et ouvrages,
 - Identification et pilotage des études liées au suivi règlementaire (selon le classement de l'ouvrage) en collaboration avec le service Etudes ;
- Recueil de la connaissance relative aux ouvrages, mise à jour et alimentation de la base de données de gestion du patrimoine (SIG).
- Participation à la réalisation des documents administratifs et juridiques liés à l'exercice des compétences concernées (conventions, règlement, zonage, ...),
- Instruction des documents d'urbanisme et vérification du respect des prescriptions définies dans les zonages
- Assurer le suivi des DT/DICT exploitant
- Suivi de la mise en œuvre des différents plans pluriannuels de gestion et des actions relevant de l'exploitation :

**Cette fiche de poste est un document d'aide à la gestion du personnel.
Elle est évolutive et susceptible d'être modifiée suivant les évolutions et services.*

- Préparation et participation à des réunions techniques (groupes d'experts, publiques, rédaction de rapports, etc) ;
- Mise en place d'outils de suivi et d'indicateurs des actions pilotées ;
- Participation au développement des outils SIG ;
- Participer aux astreintes de sécurité GEMAPI et à la veille hydrométéorologique.

Mission 2 - Suivi réglementaire

- Relations avec l'Etat pour la mise en œuvre de ses obligations d'entretien du DPF et DPE,
- Mise en œuvre des obligations réglementaires de suivi et de surveillance associées aux systèmes d'endiguement.
- Garantir la traçabilité des désordres et de leur résolution.
- Etre l'interface technique avec les services de la DEAL (SPRINR)
- Assurer la tenue à jour les dossiers d'ouvrages et les documents fixant les consignes d'intervention, pour chaque ouvrage
- Participer au montage des dossiers réglementaires
- Mener une veille juridique et technique sur les ouvrages et aménagements hydrauliques
- Alimenter les partenariats (CEREMA, France Dignes notamment) et les groupes de travail

Mission 3 – Gérer et animer le service

- Assurer l'interface entre l'équipe et le responsable Exploitation Cycle de l'Eau
- Assurer l'encadrement et l'animation de l'équipe du pole
- Répartir et planifier les interventions,
- Suivre et contrôler les activités des agents via l'élaboration et suivi de tableaux de bord de l'activité technique du pole
- Référent technique des agents sur les compétences concernées,
- Suivre les litiges et contentieux
- Participer à la préparation des réunions de bureau, des commissions et des conseils communautaires
- Participer à l'élaboration des délibérations pour toutes les actions liées à la compétence GEMAPI Et Eaux Pluviales Urbaines
- Participation à l'évolution et l'amélioration continue du service

Mission 4 – Information/sensibilisation des riverains, usagers et collectivités

- Participer à l'information, le conseil, la sensibilisation et l'assistance technique et réglementaire auprès des riverains, des usagers et des collectivités sur les bonnes pratiques de gestion des milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides...) et sur les dossiers en lien avec la GEMAPI et le grand cycle de l'eau ;
- Animation auprès des propriétaires d'ouvrages faisant obstacle à la continuité écologique,

III. CARACTERISTIQUE DE L'EMPLOI :

Secteur géographique : Siège social basé au 28, rue des Tamarins
Zone Pôle Bois
BP 124
97470 SAINT-BENOIT

Poste basé sur le périmètre de la CIREST

IV. COMPETENCES REQUISES :

➤ Savoirs (connaissances de base ou fondamentales) :

- Connaissances appréciées en géotechnique, géophysique, hydraulique et en ingénierie des terrassements ;
- Connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques (hydromorphologie, hydrologie, hydraulique, technique d'entretien et de restauration des cours d'eau, diagnostic de terrain ...) et connaissances naturalistes (faune, flore),
- Connaissance sur les digues et leur fonctionnement
- Connaissance des textes réglementaires relatifs à la sécurité des ouvrages
- Compétences relatives au pilotage d'opérations et de procédures administratives
- Compétences relatives à l'encadrement et au suivi de chantiers,
- Connaissance en matière d'hygiène et sécurité des chantiers
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Maîtrise du code de la Commande Publique et du code de l'Environnement
- Enjeux et évolution de la réglementation environnementale
- Enjeux, évolution du cadre réglementaire et des procédures liés à la GEMAPI et aux eaux pluviales urbaines
- Maîtrise du cadre technique et réglementaire de la GEMAPI,
- Connaissances en urbanisme (PLU,...) et en procédures administratives
- Connaissances de la réglementation liée aux marchés publics
- Connaissance du Territoire ;

➤ Savoir-faire (expression, aptitude,...)

- Aptitude au travail de terrain et en équipe ;
- Qualités relationnelles et pédagogiques ;
- Qualités organisationnelles
- Capacité à lire un plan et se repérer sur le terrain ;
- Capacités rédactionnelles, esprit d'analyse et de synthèse ;
- Maîtrise des outils informatiques, Word, Excel

➤ Savoir Etre (comportement, attitude,...)

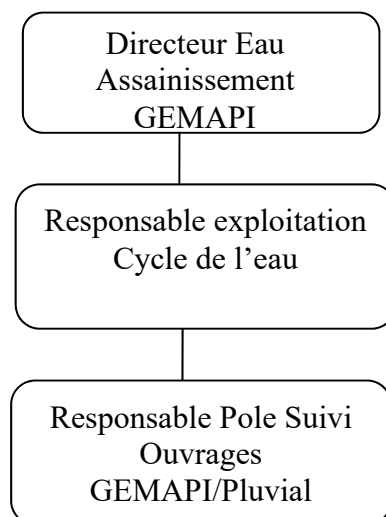
- Capacité d'écoute et de communication, de collaboration et d'argumentation avec les différents acteurs ;

- Autonome, bon communicant, bon relationnel ;
- Sérieux et rigoureux, respectueux des consignes ;
- Discrétion ;
- Sens du service public et respectueux des usagers
- Savoir rendre compte ;
- Réactivité, adaptation et anticipation ;

➤ **Autres**

- Permis B indispensable ;
- Brevet de natation (50m) obligatoire

V. POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE :



VI. CONTRAINTES :

- Travail en bureau et en extérieur
- Contacts avec les usagers et les entreprises
- Contacts avec les agents de l'État effectuant les contrôles
- Astreintes nuits et week-ends possibles
- Port d'équipements de protection individuelle obligatoire (suivant la législation en vigueur);

VII. CONDITIONS D'ACCES :

Cadre d'emploi : Filière Technique

Poste ouvert aux agents titulaires de la fonction publique territoriale ou contractuels de droit public

Grade fonction publique territoriale : Catégorie B ou C

Formation souhaitée BAC + 3 à BAC + 5 dans le domaine de l'eau et de l'environnement

Ce poste est placé sous l'autorité directe du Responsable Exploitation Cycle de l'Eau